



*Saint Georges
de Commiers*

CONSEIL MUNICIPAL du 27 novembre 2018
20h00 – Mairie
ORDRE DU JOUR

AMENAGEMENT / URBANISME

- 1) Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) : Avis de la commune sur le PLUi arrêté *J. Paulin*
- 2) Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi) : débat sur les orientations *J. Paulin*
- 3) Renouvellement partiel de l'éclairage public dans le secteur de l'église de Saint Pierre : demande d'aide financière au Syndicat des Energie du Département de l'Isère (SEDI) *N. Grimoud*
- 4) Programmes d'aide aux ravalements de façade : attribution de subventions *J. Paulin*

FINANCES

- 5) Budget principal : Décision modificative n°3 *N. Grimoud*
- 6) Budget principal : affectations des résultats de l'exercice 2017 *N. Grimoud*
- 7) Budget annexe « les Hauts des Chabouds » : décision modificative n°1 *N. Grimoud*
- 8) Budget annexe « la Frênaie 2 » : décision modificative n°1 *N. Grimoud*
- 9) Budgets annexes : versement des excédents au budget principal *N. Grimoud*
- 10) Indemnité de conseil au receveur *N. Grimoud*
- 11) Cession de l'ancien tracteur et ses accessoires *N. Grimoud*
- 12) Adhésion au service du logiciel d'analyse fiscal OFEA *N. Grimoud*
- 13) Mandatement des dépenses d'investissement 2019 avant vote du budget principal *N. Grimoud*
- 14) Acquisition de terrains *N. Grimoud*
- 15) Subventions aux associations : modifications *F. Buchs*

SCOLAIRE, SOCIAL, PETITE ENFANCE

- 16) Transfert de la compétence « emploi-insertion » à Grenoble-Alpes-Métropole *M. Bono*
- 17) Financement des Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire (ULIS) : convention avec la ville d'Echirolles *M. Bono*

PERSONNEL

- 18) Création d'emplois temporaires de maîtres-nageurs *N. Grimoud*

ADMINISTRATION GENERALE

- 19) Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service de l'eau potable et de l'assainissement
- 20) Transfert de compétences à la METRO : accord sur les rapports de la CLETC du 2 octobre 2018 et du 15 novembre 2018

N. Grimoud

N. Grimoud

DIVERS

Information au conseil municipal sur les actes pris par le Maire en vertu de l'article L 2122-22 du CGCT

Le Maire

Norbert GRIMOUD

